Fête de Saint-Pierre 2014
Les hivers d'autrefois

Archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon

l'écho des caps

Ville de Saint-Pierre
Hebdomadaire municipal gratuit n° 1362 • 21 mars 2014



Municipales - Premier tour

© J.-C. L'Espagnol / V. S.-P.

Ce dimanche 23 mars

Prévention routière

Les dangers de la rue

Les expliquer aux enfants p. 05

EN VOITURE, À PIED, À VÉLO…
MON ENFANT EST-IL BIEN PROTÉGÉ ?

Loisirs

Un hiver convivial

Pour des activités en plein air p. 08-09



Environnement

Nos déchets marins

Où vont-ils ? p. 10





Élections municipales



Je vote dans une commune de 1 000 habitants et plus

À SAVOIR

L'ÉLECTEUR




Pour voter aux élections municipales il faut :



ÊTRE INSCRIT sur les listes électorales de la commune.



Présenter une **PIÈCE D'IDENTITÉ.**



JOUIR DE SES DROITS civils et politiques.

ÊTRE ÂGÉ D'AU MOINS 18 ANS la veille du 1er tour de scrutin.



ÊTRE DE NATIONALITÉ FRANÇAISE ou être citoyen d'un pays membre de **L'UNION EUROPÉENNE.**

LE OU LA MAIRE



Il ou elle est **ÉLU(E) PAR ET AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL,** au scrutin secret et à la majorité absolue pour les deux premiers tours de scrutin, et à la majorité relative si un troisième tour est nécessaire.

Il ou elle **REPRÉSENTE L'ÉTAT** dans la commune.

À ce titre il ou elle est **OFFICIER D'ÉTAT CIVIL ET OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE.**

Il ou elle **PRÉSIDE LE CONSEIL MUNICIPAL.**

Municipales 2014

Les électeurs de Saint-Pierre et de Miquelon sont appelés aux urnes ce dimanche 23 mars pour élire le Conseil municipal de Saint-Pierre (29 membres) et celui de la Commune de Miquelon (15 conseillers).

À Saint-Pierre, deux listes sont en lice. Par ordre d'enregistrement à la Préfecture : Liste « ENSEMBLE POUR CONSTRUIRE » conduite par le Maire sortant, Madame Karine Claireaux ; Liste « CAP SUR L'AVENIR » conduite par Yannick Cambray.

Liste Ensemble Pour Construire

1 - CLAIREAUX Karine
2 - LEBAILLY Patrick
3 - POUEITH épouse ANDRIEUX Rachel
4 - DETCHEVERRY Martin
5 - BRY épouse LETOURNEL Gisèle
6 - ARROSSAMENA Claude
7 - BRIAND Joanne
8 - DURAND Sébastien
9 - LE SOAVEC Karine
10 - ARTHUR Bruno
11 - TILLARD épouse ALVAREZ MAGANA Ursula
12 - HEBDITCH Yvon
13 - DESDOUETS épouse LE SOAVEC Lydia
14 - LEGENTIL Olivier
15 - GUIBERT Véronique
16 - DISNARD Joël
17 - BECHET Monique
18 - LUCAS Mike
19 - ENGUEHARD Valérie
20 - ROUAULT Michel
21 - FAUGLAS épouse DODEMAN Myriam
22 - SALOMON Yvon
23 - REBMANN Joanne
24 - VIGNEAU Anthony
25 - DE ARBURN épouse YON Sylvie
26 - JACCACHURY Michel
27 - BRIAND épouse ARROSSAMENA Véronique
28 - LEBAILLY Cédric
29 - JEZEQUEL Bianca

Liste Cap Sur L'Avenir

1 - CAMBRAY Yannick
2 - LEGASSE Maïté
3 - GOINEAU Renaud
4 - URTIZBEREA VIGNEAU Tatiana
5 - LAFITTE Oswen
6 - POIRIER ARROSSAMENA Nathalie
7 - BORTHAIRE Cédric
8 - GOUPILLIERE PATUREL Carine
9 - SALOMON Pierre
10 - DRILLET GAUTIER Claudie
11 - DODEMAN David
12 - DETCHEVERRY Linda
13 - CORMIER Hubert
14 - KERHOAS ANGER Catherine
15 - LAAMEL Tchaouky
16 - HUGONNARD Laurie
17 - LEFEBVRE Erwan
18 - AUTIN COUEPEL Marie-France
19 - CASTAING Pierre-Yves
20 - DODEMAN FAURÉ Christine
21 - FOUCHARD Loïc
22 - PERRIN Véronique
23 - MAHÉ Michel
24 - BRIAND GIRARDIN Sophia
25 - LAFITTE Yannick
26 - GUIBERT PORTAIS Audrey
27 - ARTANO André
28 - PEN Catherine
29 - PORTAIS Franky

Municipales – Retour sur 2008

Résultats Premier Tour (9 mars 2008)

Saint-Pierre	Electeurs inscrits	Votants	Bulletins nuls	Suffrages exprimés	Liste Archipel Demain 21,60 %	Liste Ensemble pour Construire 48,10 %	Liste Cap sur l'Avenir 30,30 %
Mairie	1429	940	48	892	194	439	259
Feu Rouge	1445	948	33	915	218	443	254
Henriette Bonin	1532	1062	48	1014	196	475	343
TOTAL	**4406**	**2950**	**129**	**2821**	**608**	**1357**	**856**

Résultats Second Tour (16 mars 2008)

Saint-Pierre	Electeurs inscrits	Votants	Bulletins nuls	Suffrages exprimés	Liste Archipel Demain 19,95 %	Liste Ensemble pour Construire 51,57 %	Liste Cap sur l'Avenir 28,48 %
Mairie	1429	1029	32	997	212	500	285
Feu Rouge	1445	1033	22	1011	218	533	260
Henriette Bonin	1532	1164	29	1135	197	588	350
TOTAL	**4406**	**3226**	**83**	**3143**	**627**	**1621**	**895**

Municipales 2014

Élections Mode d'emploi

Le compte à rebours est commencé ! Ce dimanche 23 mars, les électeurs sont appelés aux urnes pour renouveler l'équipe municipale qui siègera pour les six prochaines années.
Ces élections municipales comportent une nouveauté :
• Dans les communes de moins de 1 000 habitants (Miquelon est concernée), il est impossible de voter pour un candidat non déclaré.

Rappelons que dans toutes les communes, obligation est faite à l'électeur le jour du scrutin de présenter une pièce d'identité dans son bureau de vote pour pouvoir voter.
Municipales, mode d'emploi. Détails.

Électeurs

Les conditions pour être électeur : être âgé au minimum de 18 ans, être inscrit sur les listes électorales, être soit français ou citoyen d'un État membre de l'Union européenne et figurer sur la liste électorale de la commune.

À Saint-Pierre, il y a 4 445 électeurs.

Bureaux de vote

Trois bureaux de vote seront ouverts ce 23 mars de 8 heures à 18 heures :
• Bureau N°1 à la Mairie : 1 432 électeurs.
• Bureau N°2 à l'École du Feu Rouge : 1 477 électeurs.
• Bureau N° 3 à l'École Henriette Bonin : 1 536 électeurs.

Pour voter

Les électeurs doivent être munis obligatoirement d'une pièce d'identité avec photo.
La carte électorale est facultative ; toutefois elle est conseillée.

Les pièces d'identité acceptées :

- carte nationale d'identité
- passeport
- carte du combattant
- carte d'invalidité civile ou militaire, avec photographie
- permis de conduire
- permis de chasser avec photographie

Tous ces titres doivent être en cours de validité sauf la carte nationale d'identité et le passeport qui peuvent être périmés.

Déroulement du vote

Les électeurs doivent prendre une enveloppe électorale et les différents bulletins de vote.
Ils doivent ensuite se rendre dans un isoloir (obligatoire depuis 1913) pour introduire dans l'enveloppe le bulletin des candidats qu'ils ont choisis. Cette disposition permet d'assurer le secret du vote. Les électeurs doivent ensuite déposer leur bulletin dans l'urne. Pour cela, ils présentent leur pièce d'identité et éventuellement leur carte électorale.

À l'appel de leur nom, ils glissent leur bulletin dans l'urne. Ils émargent (signent) à côté de leur nom sur la liste prévue à cet effet.

Sièges à pourvoir

Les listes doivent comporter autant de candidats que de sièges à pourvoir, soit 29 pour Saint-Pierre, sans adjonction ni suppression de noms sans changement de l'ordre de présentation.

Mode de scrutin

Pour les communes de plus de 1 000 habitants (c'est le cas de Saint-Pierre), les conseillers municipaux seront donc élus au scrutin proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête (art. L260 s. du code électoral). Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation.

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (50 % des voix plus une) reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés en fonction du nombre de suffrage obtenus.

Lors de l'éventuel second tour (le 30 mars), seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10 % des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10 %. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

Depuis la loi du 17 mai 2013, dans les communes de moins de 1 000 habitants (la Commune de Miquelon par exemple),
le scrutin est majoritaire, plurinominal, à deux tours.
Les candidats se présentent sur une liste, mais les électeurs peuvent modifier les listes, panacher, ajouter ou supprimer des candidats sans que le vote soit nul. Les listes incomplètes et les candidatures individuelles sont autorisées.

Obtiennent un siège au conseil municipal, dès le premier tour, les candidats remplissant une double condition : avoir obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et recueilli au moins un quart des suffrages des électeurs inscrits. Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat et non par liste.

Pour les sièges restant à pourvoir, un second tour est organisé : l'élection a alors lieu à la majorité relative, quel que soit le nombre de votants. Les candidats obtenant le plus grand nombre de voix sont élus. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, l'élection est acquise pour le plus âgé. • J.-L.Mahé



Les dangers de la rue
Les expliquer aux enfants

L'enfant est particulièrement vulnérable dans la rue. Sa petite taille ne lui permet pas de voir comme nous les voitures, ni d'être vu, car il se trouve souvent caché par les véhicules stationnés. Il est donc primordial d'apprendre aux enfants, dès leur plus jeune âge, les dangers de la rue.
Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, le rôle des parents est essentiel.
Tous les spécialistes sont unanimes :
un enfant est incapable de maîtriser la circulation, avant l'âge de 9 ou 10 ans pour les piétons, et avant 12 ou 13 ans pour les cyclistes. Ces constatations ne sont pas encore assez connues du grand public.
« Avant 8 ans, un enfant seul dans la rue est en danger permanent car il ne peut assurer sa sécurité par lui-même. Sa vulnérabilité est essentiellement due à ses limites physiques et intellectuelles : sa petite taille (tant qu'il ne dépasse pas le toit d'une voiture en stationnement) l'empêche de voir et d'être vu, sa perception latérale de l'espace est encore imprécise, et son champ de vision réduit. À savoir : l'angle de vision d'un enfant n'est que de 70°, soit moins de la moitié de celui d'un adulte.
Il faut 4 secondes à un enfant pour percevoir qu'un véhicule est en mouvement contre un quart de seconde à un adulte », précise l'Association Prévention Routière.

L'apprentissage de la circulation doit se faire le plus tôt possible (dès 3 ans), et il doit se faire dans la rue, au quotidien, par l'observation et l'explication.
« Dès 3 ans, mettez en place deux règles simples et expliquez-en les raisons :
- donner la main en toutes circonstances (si vous oubliez, il doit la réclamer) ;
- marcher du côté des maisons, jamais au bord du trottoir, afin d'être éloigné des voitures », souligne l'Association Prévention Routière.

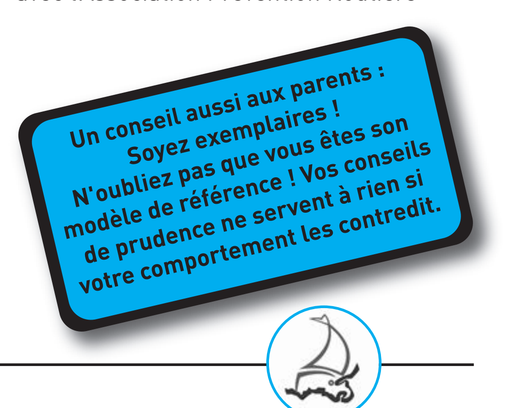
↗ Quelques conseils complémentaires :

« Identifiez avec votre enfant les endroits qui peuvent présenter un danger (sorties de garages, travaux, livraison ou voiture mal garée…), et, au fil des mois, faites-lui découvrir les dangers saisonniers (nuit, pluie, neige, etc.) et comment y faire face de la manière la plus sûre. Faites-lui observer en permanence l'environnement dans lequel il se déplace (les bruits, les signaux lumineux, les marquages au sol, etc.) et le comportement des autres (piétons, voitures, cyclistes, motards, etc.) ».

↗ Comment lui apprendre à traverser une rue ?

Expliquez-lui qu'il est toujours plus sûr de traverser sur un passage pour piétons et que s'il n'y en a pas, il doit choisir un endroit où il verra bien et loin des deux côtés et où il sera visible (pas caché par une véhicule stationné par exemple).
Profitez d'une rue calme pour lui montrer comment vous faites pour traverser :
- S'arrêter derrière la bordure du trottoir (à cette place on voit bien et on est bien visible).
- Regarder d'abord à gauche (car c'est de là qu'arrivent d'abord les voitures), puis à droite, et de nouveau à gauche.
- Évaluer si les voitures sont assez *« loin »*, si elles arrivent vite.
- Traverser en restant attentif et sans courir car on risque de tomber et sans revenir en arrière.

Ces quelques conseils, nous les avons donnés dans un précédent numéro de notre journal. Mais quand on constate ce qui se passe aux abords des écoles notamment et qui relève de l'entière responsabilité des parents, force est de constater qu'il faut encore faire de la pédagogie. • J.-L.Mahé avec l'Association Prévention Routière



vie municipale

↗ RAPPEL : état des chaussées et dégâts sur les véhicules de particuliers



L'hiver est toujours catastrophique pour les chaussées !
En cause, la neige et le gel qui fragilisent les routes, créant des fissures, des creux… et des nids-de-poule.
Dès que les températures seront positives, les employés municipaux entameront des travaux de réhabilitation des chaussées. Dès que la centrale à bitume sera relancée, la réfection sera plus conséquente.
Pendant l'exécution de ces chantiers, il est demandé aux automobilistes de rouler avec la plus grande prudence. Les nids-de-poule peuvent provoquer des accidents ou abîmer les voitures.
La Mairie reçoit d'ailleurs parfois des demandes de réparation mettant en cause l'état des routes. Dans ce cas précis, l'automobiliste doit contacter le secrétariat de la Mairie pendant les heures d'ouverture ; un agent municipal ira constater les dégâts. S'ils sont imputables à la Mairie, une prise en charge sera accordée.
Si la constatation n'est pas réalisée, aucune prise en charge ne sera possible. •

Le vendredi 28 mars à 20 h 30

Amalgame, l'émission musicale









©J.-C.L'Espagnol / V.S.P

Le premier numéro de l'année 2014 de l'émission musicale Amalgame diffusée ce 28 mars à 20 h 30 sur Télé Saint-Pierre-et-Miquelon Première accueille Robert Siegfriedt, Alexandra Hernandez, Capot 2 et Jessica et Kyle. Hélène Pannier nous fait découvrir Jessica et Kyle, deux étudiants au Francoforum originaires de la Province de Terre-Neuve. *« Ces deux musiciens font partie en ce moment de la scène locale puisque nous pouvons les voir régulièrement à la Chauve Souris pendant les scènes ouvertes du jeudi soir. Ce sont deux jeunes qui se sont rapidement intégrés musicalement dans l'Archipel et qui sont très appréciés. Pendant les trois mois de scolarité, ce sont des petits Saint-Pierrais alors, nous les considérons comme tels »*, explique la présentatrice. • J.-C. L'Espagnol





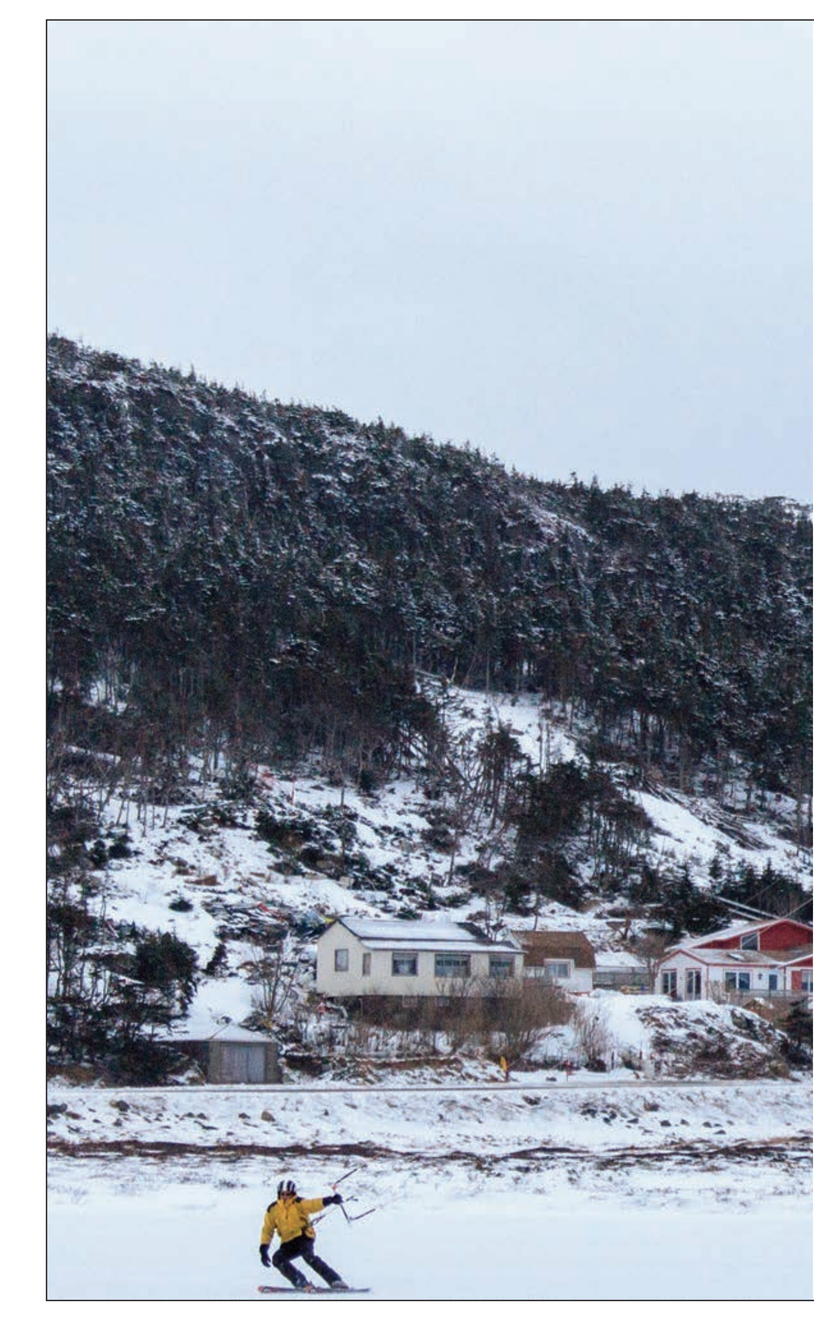


Convivial l'hiver cette année ?

Des activités en plein air pour toute la famille



Convivial l'hiver cette année ? Un peu long mais convivial tout de même. Pas pour les râleurs ! Ceux qui ronchonnent devant leur pare-brise glacé qu'ils doivent gratter frénétiquement ou ceux qui enjambent les congères devant leur porte en se disant qu'en juillet il n'y aura plus rien ! L'hiver ce n'est pas seulement cela. C'est aussi de bons moments propices aux activités en pleine nature : raquettes, ski de fond, pêche sur la glace, snowkite (version hivernale du kitesurf), création de sculptures sur glace... etc.
Si le calendrier affiche le printemps le 21 mars, nous savons que dans l'Archipel il restera encore quelques semaines avant de tondre le premier gazon. En attendant les idées ne manquent pas pour profiter encore de la blancheur des paysages • J.-C. L'Espagnol













©J.-C.L'Espagnol / V.S.P

Où vont nos déchets marins ?

Le littoral français - métropole et outre-mer - est particulièrement touché par la présence de déchets aquatiques. Et cela pour trois raisons : sa longueur, l'importance du trafic maritime et les courants marins.
80 % des déchets marins proviennent principalement d'activités humaines s'exerçant à terre (industrie, particuliers, agriculture...). Le reste est issu d'activités en mer (navigation, pêche) et sur le littoral (plaisance...).
60 à 95 % des débris trouvés au fond des mers sont des déchets de plastiques, principalement des emballages : sacs de caisse, bouteilles....
712 déchets sont comptabilisés par 100m de plage.
Entre la surface de l'eau et 200 mètres de profondeur, on peut compter 150 millions de débris pour la mer du Nord, 50 millions pour le golfe de Gascogne, 300 millions pour le bassin méditerranéen.

Où vont nos déchets marins ? Des éléments de réponses avec cet article extrait de la plaquette *« La mer en questions »* éditée par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Cette plaquette est disponible sur le site www.developpement-durable.gouv.fr

Rejetés dans la nature, sur la voie publique ou dans les canalisations puis transportés par les pluies et vents jusqu'à la mer, directement ou via les fleuves et rivières, environ 80 % des déchets aquatiques proviennent des activités humaines terrestres. Ils sont de nature et de taille très diverses : mégots, sacs plastiques, tampons et serviettes hygiéniques, cotons-tiges, préservatifs, emballages plastiques, ballons, granulés de plastiques, filets et équipements de pêche...

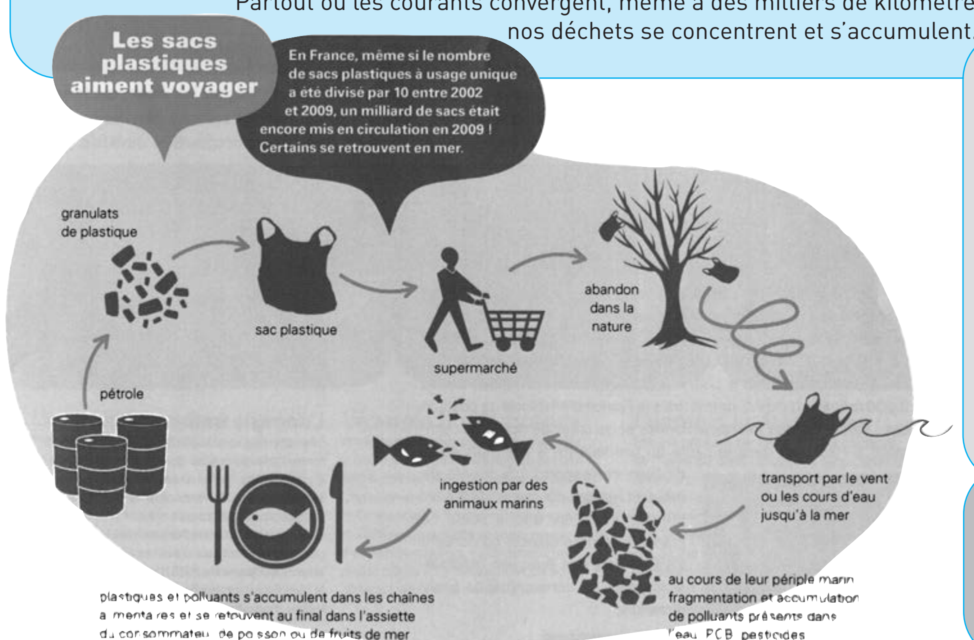
Dans toutes les mers, ces déchets sont de plus en plus nombreux, dispersés par les courants, les tempêtes et les cyclones ; par exemple, le nombre de débris plastiques par mètre cube a triplé en 10 ans dans le Pacifique. Le littoral français, métropole et outre-mer, est particulièrement touché par leur présence en raison de sa longueur et de l'importance du trafic maritime.

60 % à 95 % des débris trouvés dans les mers et sur le littoral sont des déchets de plastiques. Ils constituent des *« leurres »* pour beaucoup d'animaux marins, mammifères, tortues, poissons et oiseaux, qui les confondent avec leurs proies habituelles et s'étouffent ou s'étranglent. Fragmentés en particules fines sous l'effet des vagues, du vent, du soleil, ils sont ingérés par les animaux qui les confondent avec le plancton. Ils sont alors présents dans toute la chaîne alimentaire, jusqu'à l'homme. Problème écologique majeur, c'est aussi un risque pour la santé car les résidus plastique fixent certains polluants qui risquent de se retrouver au final dans nos assiettes.

Aimez-vous la soupe... de plastique ?

Sous l'effet des courants marins, les déchets que nous engendrons forment une soupe de débris plus ou moins fragmentés, majoritairement des plastiques. Leur concentration et leur étendue sont telles que cette soupe est assimilée à de nouveaux continents. Le premier a été découvert par hasard en 1997 au milieu du Pacifique, entre Hawaï et la Californie. Nommé Grande Plaque de déchets du Pacifique, sa surface est estimée au tiers de la superficie de l'Europe. Ce sont jusqu'à un million de déchets au km² qui flottent entre 0 et 10 m de profondeur. En 2010, une plaque dépassant la superficie de la France a été observée dans l'océan Atlantique Nord, à moins de 1000 km des côtes américaines. Une expédition plus récente, début 2011, a confirmé que la Méditerranée est l'une des mers les plus polluées au monde avec une quantité de micro-fragments de plastique (moins de 1 cm) flottant en surface estimée à 250 milliards.

Partout où les courants convergent, même à des milliers de kilomètres des activités humaines, nos déchets se concentrent et s'accumulent.



Pollution marine, késako ?

La pollution marine désigne l'introduction directe ou indirecte de déchets, de substances ou de nuisances sonores qui sont responsables d'un appauvrissement de la biodiversité et de risques pour la santé humaine ou bien constituent des obstacles pour des activités maritimes. On distingue la pollution par des substances chimiques de celle par des déchets aquatiques.

500 ans

C'est l'estimation du temps de décomposition d'une bouteille de plastique en mer.

Bibliothèque

À découvrir dans nos rayons...

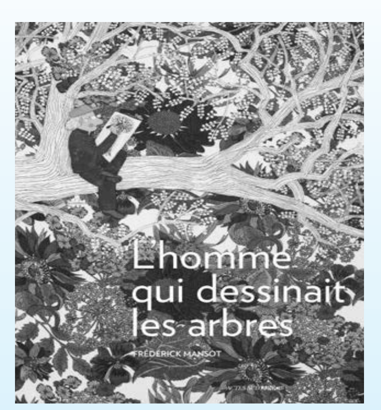
...

L'équipe de la bibliothèque
Bibliothèque-Médiathèque de Saint-Pierre
Site : http://www.biblispm.com
Tél : 05 08 41 31 99
Fax : 05 08 41 71 40
Mél : bibliotheque-media-theque@cheznoo.net

Augustine ne rentre plus dans ses bottes

Lydia Devos
Le Pommier
Album

Augustine, une jeune oie, se rend à la campagne avec sa mère, chez sa grand-mère qu'elles n'ont pas vue pendant l'hiver parce qu'il faisait trop froid. Elle retrouve avec joie ses objets habituels mais se rend compte que ses bottes sont devenues trop petites et qu'elle ne rentre plus ni dans sa chaise haute ni dans son lit parce qu'elle est trop grande. Mais quand Augustine se maquille avec le rouge à lèvres de sa mère, met ses chaussures, le chapeau et le collier de sa grand-mère, sa mère lui dit qu'elle est trop petite.
Un joli album pour parler de la croissance aux enfants. •

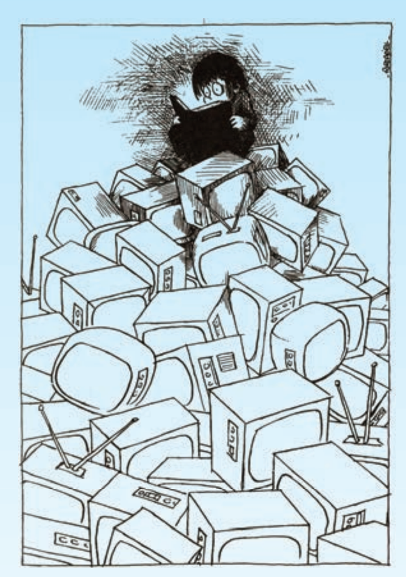


L'homme qui dessinait les arbres

Frédéric Mansot
Actes Sud
Album

Cet album est inspiré du film de Luc Jacquet « Il était une forêt ». Chaque matin, monsieur Francis se rend dans la forêt tropicale et dessine tous les arbres, dans leurs moindres détails. Un jour il monte dans une montgolfière et c'est un spectacle affligeant qu'il aperçoit d'en-haut : une forêt dévastée par les engins et brûlée. Un seul arbre résiste, le géant moabi dont les larmes, s'ajoutant à celles de monsieur Francis vont recréer la vie. •

Écho dans l'Écho d'Umberto Eco





Grand savant de 80 ans, lecteur vorace, auteur entre autres de « *Le nom de la rose* », Umberto Eco se dit « *fasciné par la bêtise de l'homme autant que par son génie* ». Il choisit d'intituler un de ses récents ouvrages « *N'espérez pas vous débarrasser des livres* ». Il va jusqu'à déclarer « *Le livre est une invention aussi indépassable que la roue ou le marteau* » c'est sans doute la raison pour laquelle le livre électronique fait tout pour s'en rapprocher (le bruit de la page qui tourne, le format, l'odeur du papier, ...)
À ce sujet, Umberto Eco s'amuse à faire des comparaisons amusantes :
« Robinson Crusoé sur son île aurait eu de quoi lire pendant trente ans avec une bible de Gutenberg. Si elle avait été numérisée dans un e-book, il en aurait profité pendant les trois heures d'autonomie de sa batterie. »
ou encore :
« Vous pouvez jeter un livre du cinquième étage, vous le retrouverez plus ou moins complet en bas. Si vous jetez un e-book, il sera à coup sûr détruit »



Avis de Convocation

LA MUTUELLE DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON ASSURANCES
Société mutuelle d'assurances à cotisations variables,
contre l'incendie et les risques divers
Entreprise régie par le code des assurances
52, rue Maréchal Foch - Boîte postale 1112
97500 SAINT-PIERRE

AVIS DE CONVOCATION :

Messieurs les adhérents de la Mutuelle des Iles Saint-Pierre et Miquelon, société d'assurances contre l'incendie et les risques divers, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire **le lundi 14 avril 2014 à 18 heures dans le local de l'ASIA** 9, rue du Commandant BLAISON à Saint-Pierre, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du conseil sur les activités de la société au cours de l'exercice 2013.
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées
- Quitus au conseil d'administration
- Affectation des profits de l'exercice
- Questions diverses.

Le Conseil d'Administration de
La Mutuelle des Iles Saint-Pierre et Miquelon Assurances

Pharmacies de garde

du lundi 17 mars 9 h
au lundi 24 mars. 9 h

Pharmacie SPM
55 28 02

du lundi 24 mars. 9 h
au lundi 31 mars. 9 h

Pharmacie CHFD
41 47 47

Numéros d'appels d'urgence

15 urgence médicale

17 gendarmerie

18 sapeurs-pompiers

Agenda des marées
Mars 2014

Les jours croissent de 1 heure 40 minutes

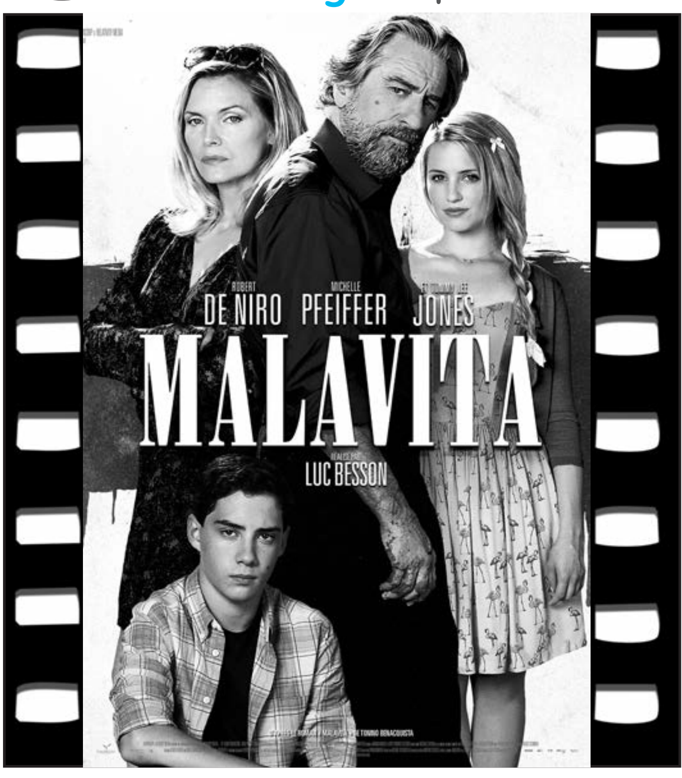
	BASSES MERS		PLEINES MERS	
Samedi 22- Ste Léa				
	07:37	19:46	01:43	14:07
Dimanche 23 - St Victorien				
	08:34	20:47	02:38	15:05
Lundi 24 - Ste Catherine de Suède				
	09:47	22:03	03:43	16:14
Mardi 25 - **Annonciation** - St Humbert				
	11:14	23:30	04:56	17:29
Mercredi 26 - Ste Larissa				
	12:33		06:09	18:40
Jeudi 27 - **Mi-Carême** - St Habib				
	00:48	13:35	07:16	19:42
Vendredi 28 - St Gontran				
	01:51	14:26	08:14	20:35
Samedi 29- Ste Gwladys				
	02:44	15:10	09:04	21:23
Dimanche 30 - St Amédée				
	03:30	15:50	09:50	22:08



Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.
Chaque semaine nous vous donnons quelques astuces pour changer simplement vos habitudes au quotidien et pour contribuer ainsi à limiter vos quantités de déchets à la maison, en faisant vos courses ou encore sur votre lieu de travail...

Aujourd'hui, tous les appareils électroménagers sont notés de A à G, du plus économe au plus énergivore.
L'appareil noté A++ consomme 20 % de moins d'eau et d'électricité que le A+, lequel dépense 20 % d'énergie en moins que l'appareil affublé d'un A etc. En plus d'avoir un impact plus faible sur l'environnement, les appareils les mieux notés sont souvent plus économiques sur la durée. L'étiquette apporte d'autres informations utiles telles que la consommation en eau, la nuisance sonore, et d'autres caractéristiques techniques. Avant d'acheter :
→ Je veille à bien entretenir et faire réparer mes appareils existants.
→ J'évalue mes besoins et j'évite de craquer pour le congélateur américain si je vis seul.
→ Je privilégie l'achat d'appareils conçus en matériaux recyclés et moins polluants.
→ Je me renseigne sur la durée de vie de l'appareil, sa garantie et son entretien.
→ Je choisis un appareil programmable de façon à le faire fonctionner en heures creuses si j'ai un abonnement heure pleine/heure creuse. Cela lisse la consommation électrique et réduit les coûts écologiques et économiques liés aux pics de consommation.
Extrait d'une fiche écofrugale disponible sur www.ecofrugalproject.org. Dépenser moins - Vivre mieux - Agir maintenant





Le jeudi 27 mars à 20 heures 30

De Luc Besson
Avec Robert De Niro et Tommy Lee Jones

L'histoire :
Fred Blake alias Giovanni Manzoni, repenti de la mafia new-yorkaise sous protection du FBI, s'installe avec sa famille dans un petit village de Normandie. Malgré d'incontestables efforts d'intégration, les bonnes vieilles habitudes vont vite reprendre le dessus quand il s'agira de régler les petits soucis du quotidien...

La presse en parle
Pour Métro : « Luc Besson signe une comédie sur le choc des cultures, dynamitée par un tandem de stars récréatif. »

Voir la vie en grand...
Pour son nouveau film, Luc Besson a décidé d'adapter le roman de Tonino Benacquista, déjà auteur de *« De battre mon coeur s'est arrêté »* ou de *« Sur mes lèvres »*, autant dire un gage de qualité. Besson reste fidèle au roman et a souhaité bénéficier d'un casting international. Là encore il touche dans le mille, en s'offrant les services de Robert De Niro, les choses sont parfois plus simples avec les grandes stars ; De Niro a lu le livre puis son adaptation et a donné son accord. Comme il l'a toujours fait, bien qu'il connaisse le milieu mafieux de par ses rôles bien évidemment, il a beaucoup travaillé et fait des recherches sur le programme de protection des témoins. Le reste du casting est aussi classe que sa tête d'affiche, avec le plaisir de retrouver Michelle Pfeiffer et Tommy Lee Jones. Luc Besson aime tourner vite ce qui oblige les acteurs à être sur le qui-vive, l'effet est stimulant pour les acteurs et donne à leur interprétation plus de naturel. *« J'ai vécu en Normandie mais j'ai aussi vécu à New York et à Los Angeles, du coup, c'était amusant de réunir ces deux cultures dans un petit village »*, a déclaré Luc Besson. Le choc des cultures apporte son lot de scènes plus drôles les unes que les autres, si on ajoute des scènes d'action et un bon suspense nous sommes bien face à une des comédies policières des plus réussies de ces dernières années. Une comédie jubilatoire, de l'action, un casting de star, Luc Besson a encore frappé, *« Malavita »* est le film à ne manquer sous aucun prétexte **pour voir la vie en grand !• C. Lebailly**

Avis d'appel public à la concurrence

Avis d'appel public à la concurrence
Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer de Saint Pierre et Miquelon
Boulevard Constant Colmay • BP 4217 - 97500 Saint-Pierre et Miquelon
Téléphone : 0508411200 Télécopieur : 0508413950
courriel : DTAM-975@equipement-agriculture.gouv.fr
Adresse du profil d'acheteur (URL) : http://www . marchés-publics.gouv.fr
Objet du marché : Port de Saint-Pierre – Réfection de la tourelle du feu du Petit Saint-Pierre
Type de marché de travaux : Exécution
Caractéristiques principales : renforcement en béton de la tourelle
Des variantes seront-elles prises en compte : non
Prestations divisées en lots : non
Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat :
• Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants.
(disponible à l'adresse suivante :
http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm) • Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.
(disponible à l'adresse suivante :
http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm)
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation)
Type de procédure : Procédure adaptée
Date limite de réception des offres : 3 avril 2014 à 16 h 00
Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur : DTAM975-SIM-2014-18-02
Date d'envoi du présent avis à la publication : 10 mars 2014
Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :
Direction des territoires de l'Alimentation et de la mer
Bd Constant Colmay BP 4217 • tel : 050841 12 00 télécopie : 0508 41 39 50
courriel : DTAM-975@developpement-durable.gouv.fr
ou sur la plate-forme de dématérialisation http://www . marchés-publics.gouv.fr
PROCEDURES DE RECOURS Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Nom de l'organisme : Tribunal Administratif de Saint-Pierre et Miquelon

Commandement de la Gendarmerie - Avis de Consultation

Le Commandement de la Gendarmerie pour Saint-Pierre et Miquelon communique :
Une consultation est lancée dans l'archipel pour des travaux de mise en place d'exutoires de fumées, d'une ligne de vie et d'un diagnostic de l'étanchéité de toiture des bâtiments du Commandement de la Gendarmerie pour Saint-Pierre et Miquelon.
Les entreprises intéressées pourront se procurer le dossier de candidature auprès de la section de l'immobilier et du logement du Commandement de la Gendarmerie pour Saint-Pierre et Miquelon :

- à l'adresse suivante :

6 place du lieutenant-colonel Pigeaud à Saint-Pierre, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
par mail : sil.bsf.comgendpm@gendarmerie.interieur.gouv.fr
Les offres devront être retournées pour le vendredi 11 avril 2014 à 17h30 au plus tard.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Nouvelle gare maritime à Fortune

Fortune, le 11 mars 2014
L'Administration portuaire de la ville de Fortune est heureuse de vous annoncer la mise en œuvre de l'extension du bâtiment de la Douane.
Cette gare maritime, d'environ 150 m², servira de salle d'attente pour les passagers en provenance ou à destination de Saint Pierre et Miquelon.
Elle offrira aux visiteurs un accueil et un confort de qualité, et bonifiera ainsi leur expérience touristique.
La construction de ce bâtiment est prévue commencer vers la mi-avril.

Aviation Civile - Communiqué

Une consultation est lancée dans l'Archipel pour la fourniture de peinture routière destinée au service de l'Aviation Civile. Les entreprises intéressées pourront se procurer le dossier au secrétariat du service de l'Aviation Civile, aéroport de Saint-Pierre Pointe Blanche, les jours ouvrables aux heures de bureau. Les offres devront parvenir au service de l'Aviation Civile de Saint-Pierre et Miquelon pour **le jeudi 3 avril 2014 à 16h00 au plus tard.**
Tous renseignements complémentaires peuvent être donnés en appelant le 55 18 51 ou le 55 18 41.

Ville de Saint-Pierre
Numéros utiles

*** Outre le numéro du standard** à utiliser durant les heures d'ouverture des bureaux, vous pouvez également joindre la Mairie de Saint-Pierre par télécopie. D'autres numéros peuvent aussi vous être utiles, notamment en cas d'urgence.

Mairie standard : 41 10 50
Pôle Voirie : 55 80 77 ou 55 80 65
Pôle bâtiment : 55 80 78 ou 55 57 18
Traitement des eaux : 55 80 61

Fourrière

Service Fourrière : 55 19 75

Journal édité par la Ville de Saint-Pierre

Fondateur Albert Pen
Directeur de la publication et Éditorialiste Karine Claireaux
Co-directeur de la publication
Claude Arrossaména
Rédacteur en chef
Jean-Louis Mahé : 05 08 41 10 91
redaction.echo@mairie-stpierre.fr
Photographe et rédacteur
Jean-Christophe L'Espagnol
photographe.echo@mairie-stpierre.fr
Infographiste
Steve Yon : 05 08 41 10 95
infographie.echo@mairie-stpierre.fr
Responsable de l'imprimerie
Yannis Lepape : 05 08 41 10 93
imprimerie.echo@mairie-stpierre.fr
Secrétariat et accueil
Clarisse Hacala : 05 08 41 10 90
secretariat.echo@mairie-stpierre.fr
Collaboration
Jean-Luc Drake (Photographe)
jean-luc.drake@cheznoo.net
Journal en ligne
www.mairie-stpierre.fr
Pour nous joindre
L'Écho des Caps Hebdo,
rue Georges Daguerre • BP 4213
• 97500 SPM • Tél. 05 08 41 10 90
• Fax 05 08 41 49 33
Tirage 2 900 exemplaires
Commission paritaire numéro 68511

AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

RISQUE POTENTIEL DE DÉPART DE FEU

SUR CERTAINS DE NOS LAVE-VAISSELLE DES MARQUES

 **BOSCH**  **SIEMENS** 

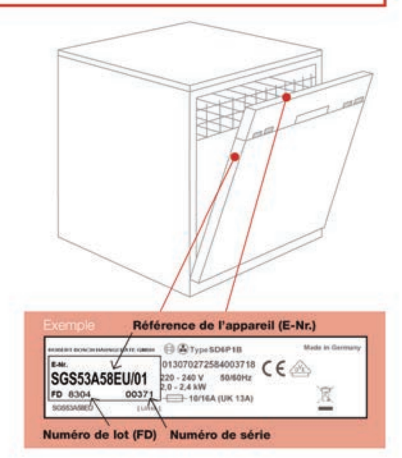
Veuillez vérifier si votre appareil est concerné.

Certains lave-vaisselle, fabriqués entre 1999 et 2005, comportent un composant électrique susceptible de surchauffer et, dans de très rares cas, de provoquer un départ de feu.

Pour vérifier si votre lave-vaisselle est concerné, connaître les solutions que nous vous proposons ou pour toute question :

1 Relevez la marque, la référence de l'appareil, le numéro de lot et le numéro de série qui figurent sur la plaque signalétique à l'intérieur de la porte du lave-vaisselle (cf. illustration ci-contre).

2 Consultez ensuite la page Internet **www.dishcareaction.fr** afin de vérifier si votre lave-vaisselle est concerné. Vous pouvez également nous contacter à l'adresse e-mail suivante : **soa.consommateurs@bshg.com**



À noter : si votre lave-vaisselle fait partie des modèles concernés, nous vous recommandons, à titre de précaution, de ne l'utiliser que sous la surveillance d'une personne susceptible de veiller à son bon fonctionnement. Évitez également de le faire fonctionner pendant votre sommeil.

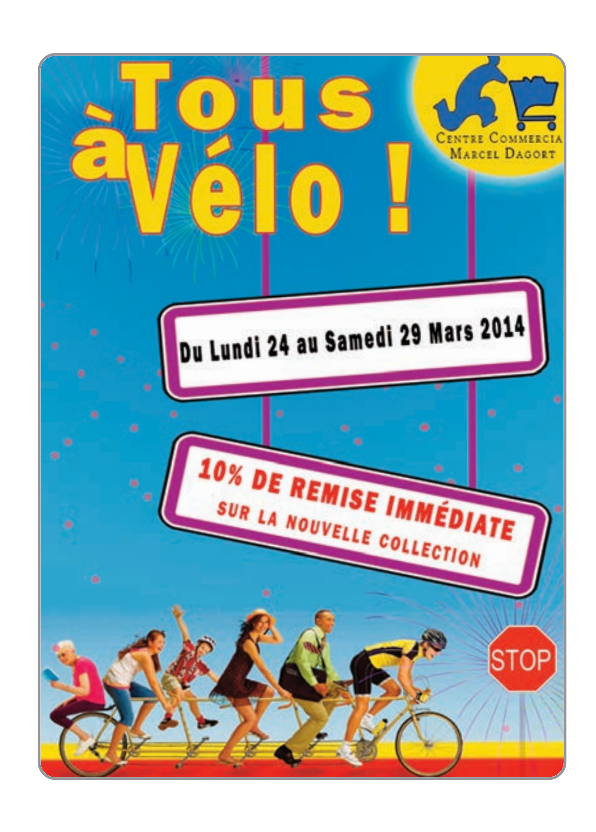
Nous nous engageons depuis toujours à maintenir et à respecter les normes de qualité les plus élevées en matière de fabrication, de fiabilité et de sécurité pour tous nos produits. **Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les éventuels désagréments causés par cette campagne de sécurité, et nous vous remercions de votre compréhension et de votre patience.**

Pour toute information : dishcareaction.fr ou par e-mail : soa.consommateurs@bshg.com

BSH Electroménager - RCS Bobigny 341 911 790

[partenaires de la semaine]







Suivez L'INTÉGRALITÉ de la soirée électorale

23 DIMANCHE MARS



Présentée par
Amandine Pinault et Claudio Arthur



